

Monsieur le Premier Ministre
Hôtel de Matignon
57 Rue de Varenne
75007 PARIS

Aix-en-Provence, le 18 septembre 2020

Monsieur le Premier Ministre,

Nous avons défilé Samedi 12 Septembre à Prades dans le calme et la dignité. La pratique de la capture de turdidés à l'aide de gluaux dans cinq départements seulement, est le fait d'un nombre de chasseurs très réduit, chasseurs âgés pour la plupart. Là où nous pensions être 500 « glueurs », nous avons été plus de 1 000, mobilisés en moins de 10 jours, venus de plus de trente départements, solidaires, pour exprimer nos inquiétudes quant à l'avenir de la chasse à la glu et de la chasse en général. Nous étions là aussi pour exprimer notre incompréhension devant une décision qui risque de supprimer une pratique ancestrale, transmise de père en fils, et qui participe de notre culture rurale.

Nous, représentants des chasseurs, sommes quotidiennement amenés à traiter des problématiques concernant l'aménagement des territoires, la protection de la faune et de la flore. Nous travaillons avec les élus locaux, nous sommes investis dans de nombreuses commissions présidées par les représentants de l'Etat. Nous sommes habitués à gérer les situations de négociation et de concertation. Quand nous aboutissons à des décisions partagées, acceptées et de ce fait, durables, nous considérons que nous avons réussi notre mission. Nous savons que l'arbitrage et la prise de décision sont de la responsabilité de celui qui détient le pouvoir. Mais ceux-ci ne sont légitimes que pris au nom de l'intérêt général et non au bénéfice d'un intérêt partisan.

Le Président de la République n'aurait jamais dû avoir à arbitrer sur le sujet de la glu. La glu, au regard des priorités qui sont celles de notre pays en matière d'environnement et de biodiversité est un non-sujet. Un seul fait probant : sur 2 900 heures de surveillance en deux mois et demi l'année dernière, les services de police de l'environnement n'ont pas enregistré une seule infraction au titre des impacts sur les espèces protégées. Il est, fort probablement, sur le sujet de la glu, victime de désinformation. Si l'Etat souhaite agir sur les populations de turdidés et de merle noir, il y a bien d'autres réflexions et réglementations, plus efficaces à envisager.

La pression exercée par Mme Barbara Pompili, elle-même portée par une poignée d'écologistes intégristes, en aucun cas représentatifs de la population française et encore moins de la réalité des milieux naturels aujourd'hui en France, a amené le Président Macron à accepter la revendication partisane de porter les quotas à zéro, ce qui conduit à terme à supprimer la pratique de la glu.

Les positions de votre Ministre de l'environnement sont affligeantes. A peine nommée aux responsabilités les plus hautes pour l'avenir de notre pays, elle aborde la transition écologique et solidaire par une décision sidérante sur un sujet qui n'en est pas un. Cette Ministre, trop militante, trop partisane, trop sectaire envers les chasseurs et la chasse, entame son ministère en faisant de la glu un

symbole. Un ministre de la République se doit d'agir pour le bien commun et pas pour un clan d'activistes.

La semaine dernière sur France Inter, elle déclarait que les chasseurs étaient les « chéris » du Président de la République. A la surprise du journaliste sur le terme employé, elle l'a même répété. A ce niveau de responsabilités ce discours infantile n'a pas sa place. Nous ne demandons pas à être des « chéris » plus que d'autres. Nous demandons à être entendus, compris, respectés et reconnus pour les valeurs que nous portons. Avec la République le favoritisme a disparu.

Cette Ministre aura-t-elle une hauteur de vue suffisante pour traiter de l'ensemble des problématiques qui relève de son ministère ? Permettez-nous, Monsieur le Premier Ministre, d'en douter. A l'heure où 48 000 personnes meurent chaque année des conséquences de la pollution atmosphérique, à l'heure où rivières, mers, paysages sont victimes de toutes formes de pollutions, à l'heure du réchauffement climatique, n'y a-t-il pas d'autres sujets plus graves que la glu à traiter ?

Aujourd'hui, il n'est pas trop tard pour revenir en arrière. Le Président Macron a les pleins pouvoirs pour fixer un quota pour la saison qui s'annonce. Il n'est pas trop tard non plus, pour nous assurer de son soutien pour défendre le dossier glu devant la Commission Européenne et Cour de Justice Européenne. Nous ne pouvons comprendre, ni accepter, que ce soit le Ministère de la Transition Ecologique et Solidaire, avec Mme Pompili à sa tête, qui présente et défende le dossier français au niveau européen.

Le Président Macron doit arbitrer à nouveau. Il nous a peut-être condamnés pour une année, qu'il ne nous condamne pas pour toujours. Nous demandons, comme nous l'avons déjà demandé le 8 Août dernier à Matignon, que ce dossier soit monté, instruit et porté par un ministère neutre. Nous souhaitons que ce soit vous, Monsieur le Premier Ministre, qui en ait la responsabilité. Nous souhaitons qu'une commission soit mise en place dans votre ministère pour assurer au mieux la défense de cette pratique. Nous souhaitons être associés à cette commission pour y apporter nos compétences et nos savoirs. Il est temps pour le Président, de retrouver la confiance des chasseurs.

En l'état de la situation et au-delà de notre action juridique, il nous reste deux moyens d'action : le congrès de l'UICN et dans moins de 600 jours le vote pour les élections présidentielles. Nous étions plus de 1 000 à Prades, nous serons des milliers pour ce congrès. Si l'épidémie de COVID nous en empêche, nous trouverons d'autres moyens de faire valoir nos droits.

Nous avons donné à Prades, une image exemplaire des chasseurs : présents, actifs et respectueux de votre très sympathique ville d'accueil. Une des images fortes de ce défilé fut pour nous, la présence de jeunes chasseurs locaux à nos côtés. Leur sympathie, leur générosité et leur joie de vivre confirment que ce sont pour ces jeunes que nous portons aujourd'hui le combat de la chasse, du respect de nos pratiques et de nos identités. Le Président Macron a été irrespectueux envers tous ces jeunes chasseurs qu'ils pratiquent ou non la capture aux gluaux. La chasse leur fournit un cadre, leur fixe des règles, elle leur permet de développer une passion au contact de la nature. Ils portent des valeurs et un engagement pour la ruralité. Pour la plupart, ils ont fait le choix de vivre et de travailler dans leurs villages. Ils n'ont pas compris, comme leurs aînés, pourquoi ils étaient subitement stigmatisés. Comme tous les chasseurs, ils refuseront qu'une poignée de militants intégristes qui se réclament du bien-être des animaux, « ces verts des villes », viennent leur imposer des règles dépourvues de tout bon sens et des connaissances exactes concernant nos pratiques. Les plus anciens, s'ils peuvent comprendre les arcanes de la politique, n'en sont pas moins désespérés et pour certains anéantis. L'arbitrage du Président de la République n'a fait qu'aggraver la scission qui partage aujourd'hui notre pays entre urbains et ruraux.

Les élections présidentielles sont bientôt là. Il reste moins de 600 jours pour rattraper une partie du vote des chasseurs et de leurs familles. Quelle sera la part du vote écologiste ? Encore quelques sapins de Noël bordelais et les français auront vite compris que la solution n'est pas dans ces extrêmes.

Nous savons ce que le Président Macron a fait, avec le Président Willy Schraen, pour la chasse et les chasseurs, nous lui en sommes reconnaissants et nous l'en remercions. La chasse est Une, indivisible et cohérente. Elle est prête à s'adapter et évoluer. Elle n'acceptera pas d'être amputée d'une de ses pratiques. La capture des grives aux gluaux n'est pas une monnaie d'échange, on ne négocie pas des grives contre des oies, des tourterelles ou des chiens de meutes.

Vous remerciant par avance de l'attention que vous porterez à nos attentes, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Premier Ministre, l'expression de notre respectueuse considération.

Monsieur Marc MEISSEL
Président de la FRC PACA
Président de la FDC 83



Monsieur Eric CAMOIN
Président de l'ANDCTG

